



MODERNISATION DU SYSTEME D'ETAT CIVIL AU MALI

Présenté par :
CES Sibiri Philippe BERTHÉ, Directeur CTDEC
M. Michel CHAJES, Expert Informatique CIVIPOL

**THE 5TH ANNUAL MEETING OF THE ID4AFRICA
MOVEMENT**

Johannesbourg
June 18 – 20 , 2019

Plan

1. Introduction
2. Quelques données statistiques sur l'état civil du Mali
3. Les objectifs du Système d'Etat Civil Informatisé Centralisé
4. Architecture Centralisée : avantages et inconvénients
5. Echanges du NINA entre RAVEC et CityWeb
6. Le Rôle des Communes dans l'état civil
7. Le Rôle de la santé dans l'état civil
8. Le traitement actuel de la déclaration de naissance
9. Le nouveau processus de traitement des déclarations de naissance
10. Etat d'avancement de la modernisation
11. Principales recommandations et conseils pour moderniser l'état civil en Afrique
12. Conclusion

Introduction (1/2)

Face aux faiblesses de l'état civil, le gouvernement du Mali a mis en œuvre depuis 2009, un programme de modernisation et de consolidation de son système d'état civil qui vise les objectifs suivants :

- Dénombrer et identifier les citoyens à travers l'organisation d'un Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (RAVEC) ;
- Constituer une base de données contenant les informations individuelles relatives à l'état civil, à la localisation et à la biométrie (pour les personnes âgées de 15 ans et plus);
- Attribuer à chaque personne enregistrée, un numéro d'identification nationale unique (NINA).

Introduction (2/2)

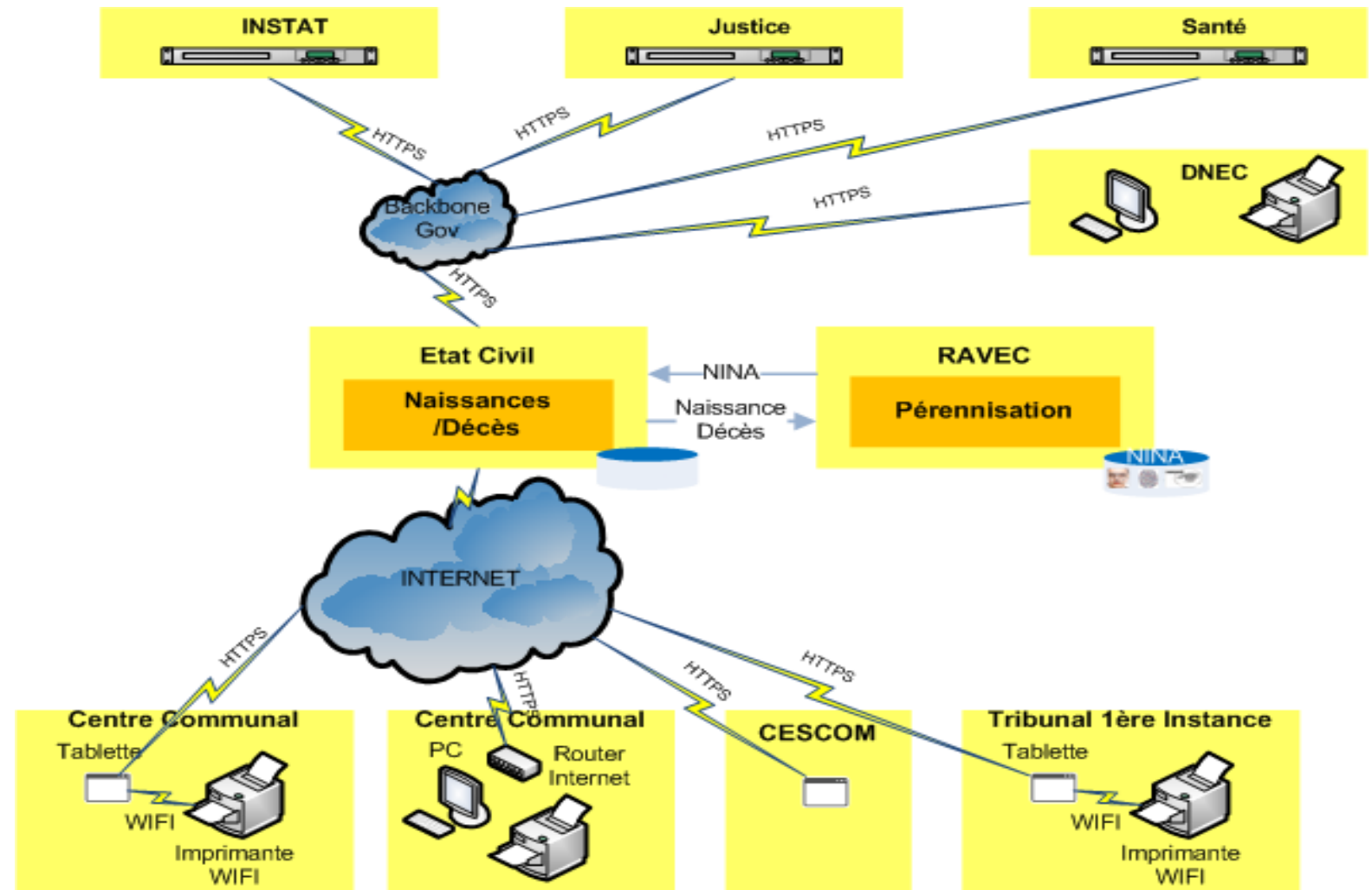
De façon très cohérente, simultanément au programme RAVEC, l'Etat malien s'est doté en 2009 d'un logiciel de gestion des faits d'état civil '*CityWeb*', conforme aux spécificités de la législation malienne: le Code de la Personne et de la Famille promulgué en 2011.

Quelques données statistiques sur l'état civil du Mali

- Il y a un centre d'état civil principal pour chacune des 703 communes du Mali (le plus souvent implanté dans la mairie de la commune chef lieu de cercle) et 292 centres d'état civil secondaire
- 600.000 actes de naissances ont été enregistrés à l'état civil en 2017
- Estimation du taux d'enregistrement des naissances en 2017 : 73%
- Il y a 15,6 millions de personnes enregistrées dans le registre national de la population du RAVEC, soit **82,11** de la population totale du Mali
- La population totale estimée du Mali est d'environ 19 millions (INSTAT)

Les objectifs du Système d'Etat Civil Informatisé Centralisé

- Accessibilité
- Légitimité
- Fiabilité
- Sécurité
- Disponibilité des données



Architecture Centralisée

Avantages et Inconvénients

- Avantages

- Permet d'avoir un processus unique (unification de la formation et des contrôles)
- Permet l'enregistrement immédiat à partir des déclarations (**pas d'erreur de transcription**),
- Permet d'avoir un lien immédiat avec le RAVEC pour l'obtention du NINA
- Pas d'expertise locale particulière
- Simplification de la maintenance
- Production d'actes sécurisés infalsifiables en central ou en local
- Disponibilité immédiate des données en central

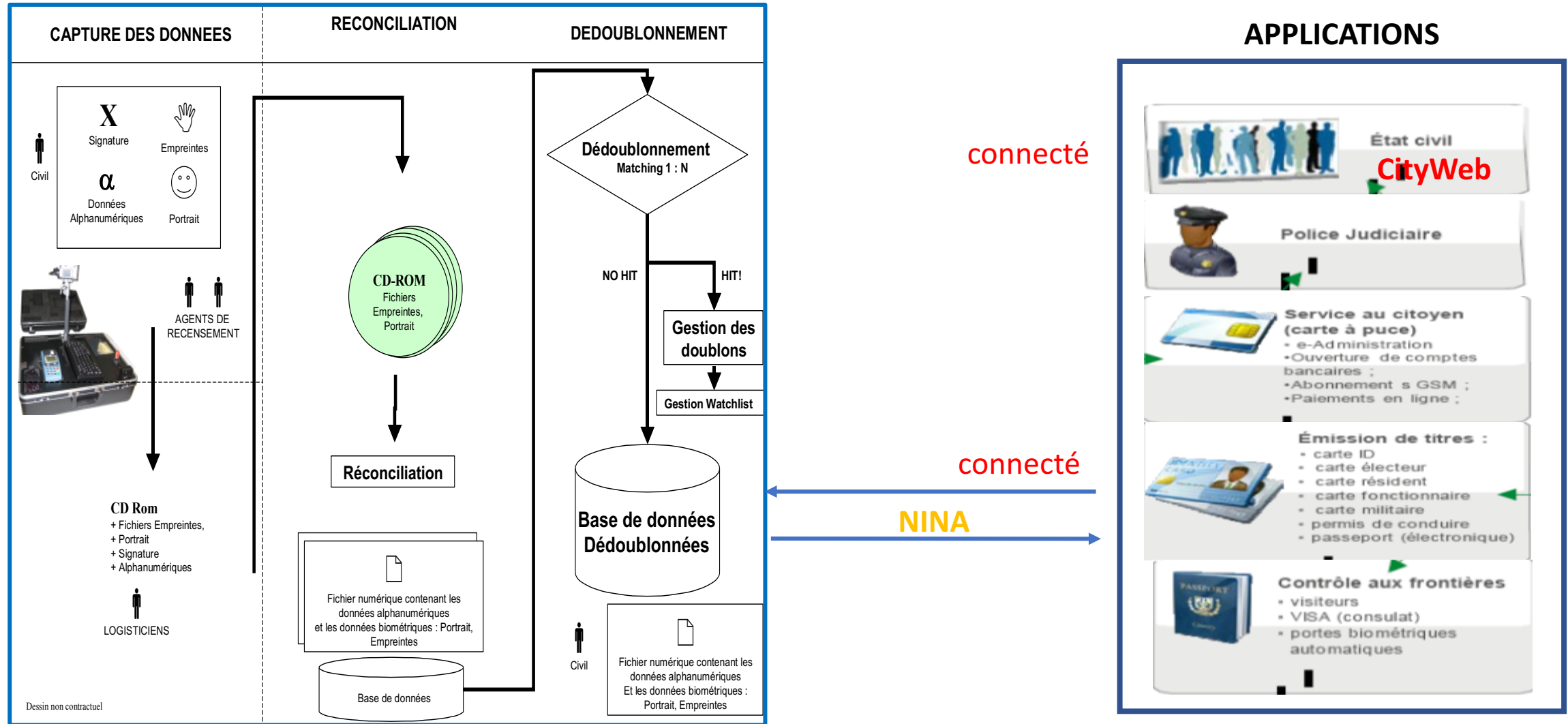
- Inconvénients

- Nécessite que chaque Centre d'Etat Civil soit connecté au système central.
- Mise en place de mécanismes pour faire face aux problèmes de communication:

Application Android de gestion des faits d'état civil sur tablette (10.000) pouvant travailler en mode connecté ou déconnecté en zone rurale ou nomade ayant une faible couverture Internet.

Copie papier des actes produits localement, pour assurer la continuité de service en cas de rupture de communication.

Echanges du NINA entre RAVEC et CityWeb



Le Rôle des Communes dans l'état civil

- Le Maire est l'officier d'Etat Civil.
- Pour les naissances , le volet numéro 2 des déclaration est transcrit par un fonctionnaire municipal dans le registre de naissance
- Pour les jugements supplétifs, le fonctionnaire municipal transcrit les données du jugement dans le registre de transcription
- Pour les autres faits d'état civil, le fonctionnaire municipal prépare l'acte (mariage, décès) à partir du dossier qui lui a été transmis
- Le maire signe les 3 volets (Registre, Justice, Bénéficiaire)
- L'agent remet au déclarant le volet 3
- Le maire transmet à la justice le volet 2
- Le maire s'assure que les avis de mention sont bien reportés dans le registre (naissance , mariage)

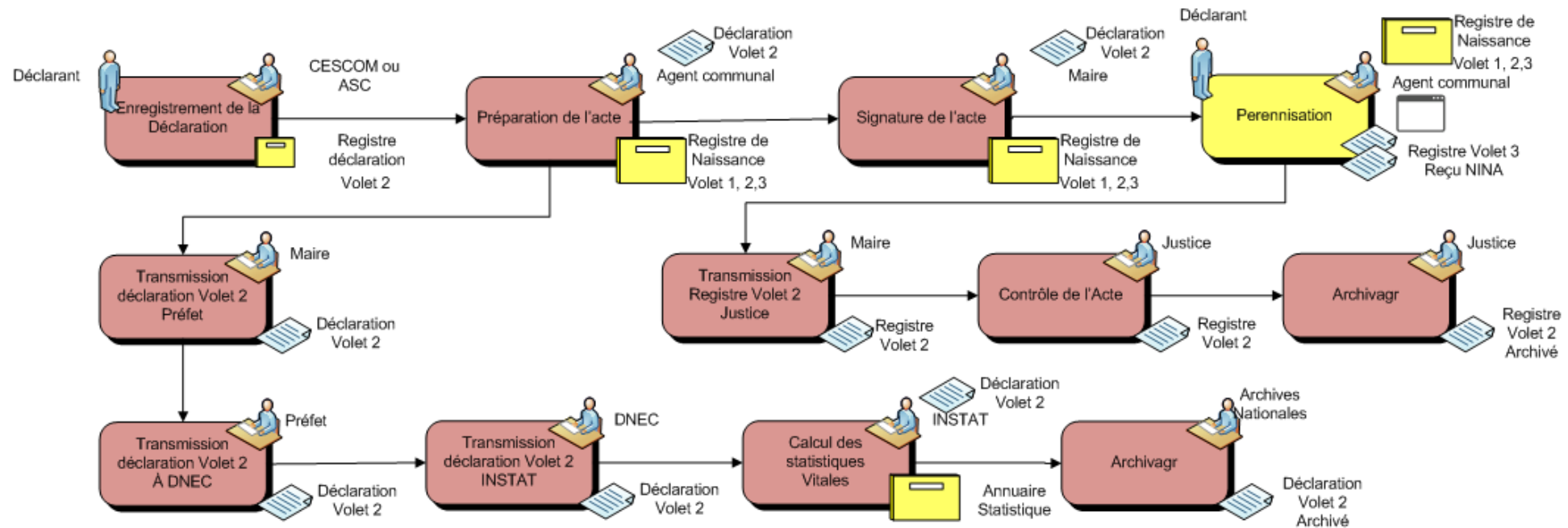
Les maires ne sont pas réellement au courant de leur devoir et obligations, les registres sont plus ou moins bien remplis en fonction du niveau de formation des agents et de leur motivation

Le Rôle de la santé dans l'état civil

- 7000 relais (**1200 à Bamako**) et 2.849 Agents de Santé Communaux (**12 000 villages!!!**)
- Enregistre les Déclarations (2 volets)
- Transmettent le Volet 2 aux Centres d'Etat Civil
- Utilisent la souche pour calculer les statistiques de santé
- Gèrent d'autres faits de santé

Souffre des problèmes liés à la motivation des assistants communaux qui n'ont pas de position officielle

Le traitement actuel de la déclaration de naissance

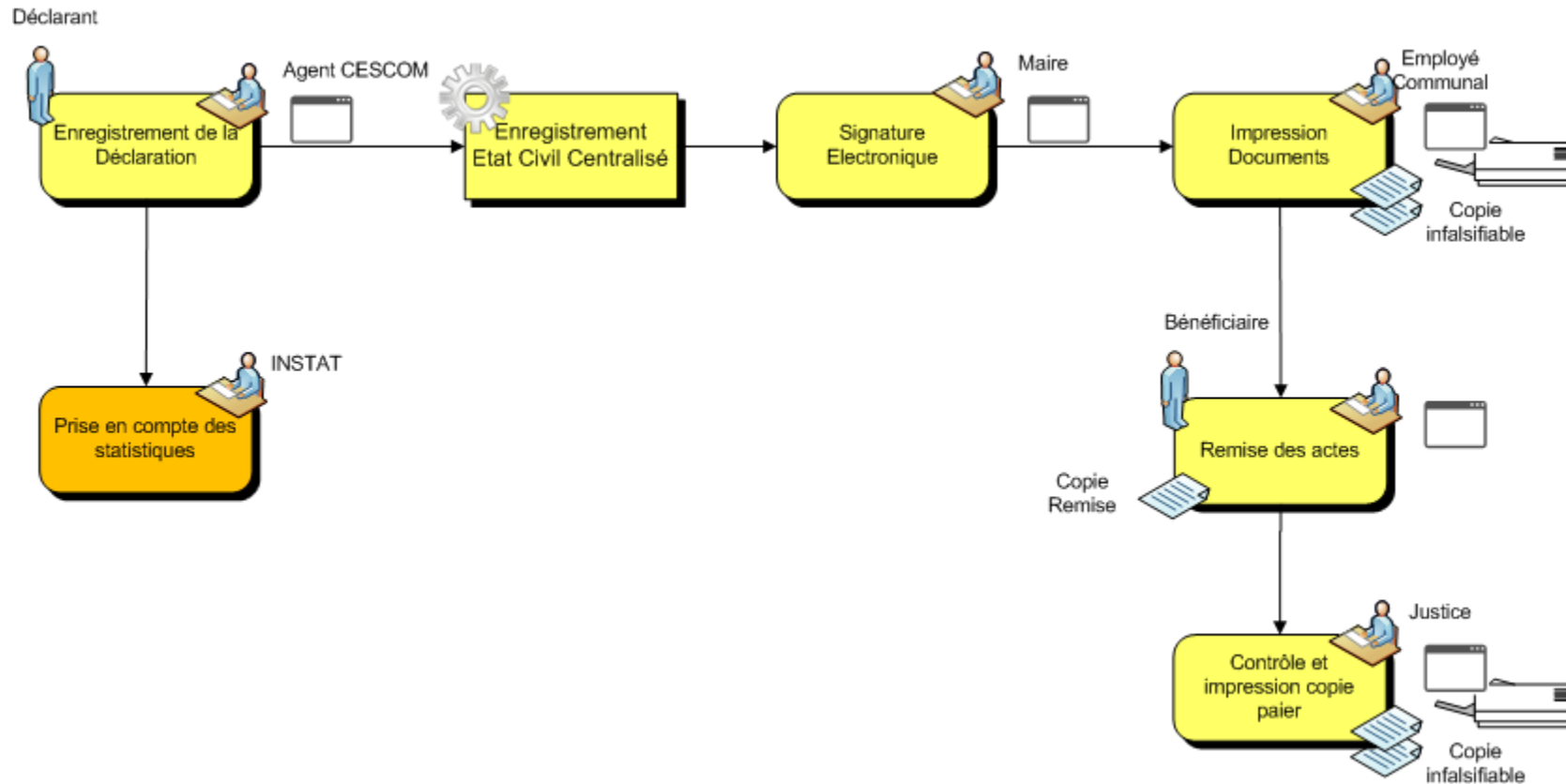


La pérennisation ne se fait pas correctement

La procédure de traitement du volet 2 de la déclaration est très longue (retard, pertes)

L'archivage par la justice n'est pas fait

Le nouveau processus de traitement des déclarations de naissance



Etat d'avancement de la modernisation

- Pour préparer la modernisation de l'état civil, une enquête sur l'état civil a été réalisée au cours du second semestre 2018, appelée « *Cartographie de l'état civil* ».
- Cela nous permet de disposer d'un état des lieux exhaustif et complet sur le fonctionnement des centres d'état civil. Tant sur le plan matériel (électrification, connectivité, état du bâti...), qu'humain (niveau de formation et de connaissances informatique des agents...)
- Un schéma directeur d'informatisation de l'état civil est en cours de finalisation. Il nous permettra de lancer, un projet de déploiement pilote pour tester la validité de nos choix techniques et organisationnels

Principales recommandations et conseils pour moderniser l'état civil en Afrique

- Adosser le système d'état civil gérant les faits d'état civil, à un registre national biométrique gérant l'identité numérique des citoyens
- Préparer la modernisation par un état des lieux exhaustif du système d'état civil du pays et par l'implication des parties prenantes
- Avoir choisi un scénario qui couvre tous les cas : état civil urbain, rural, nomade
- Dispositif légal complet (loi sur l'identité numérique, agence unique de gestion du fichier population et du fichier état civil...)
- Plan de mise en œuvre complet
- Budget complet et approuvé (investissement et fonctionnement)

Conclusion

La modernisation du système d'état civil, à travers son informatisation, va permettre de:

- fiabiliser et accélérer la délivrance des actes d'état civil
- produire des statistiques fiables sur les faits d'état civil
- favoriser et sécuriser les échanges d'informations entre les acteurs (état civil, justice, santé, passeports...) en temps réel
- améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience des activités de contrôle interne notamment d'authentification, de délivrance d'extraits et de certification de conformité d'actes d'état civil